



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 14 mars 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;
Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;
M. Daniel Brochu, greffier.

Est absente : Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 14 février 2017
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Mars - Mois national de sensibilisation à l'épilepsie
 - 4.2 Arboriduc
- 5. Travaux publics**
 - 5.1 Revitalisation 1^{re} Avenue / Avenant aux plans et devis
 - 5.2 Revitalisation 1^{re} Avenue / Acquisition terrain
 - 5.3 Revitalisation 1^{re} Avenue / Mandat arpenteur
 - 5.4 Revitalisation 1^{re} Avenue / Mandat notaire
 - 5.5 Arboriduc / Mandat
- 6. Incendie**
 - 6.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster



7. Loisirs et sports

7.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

8. Développement économique

8.1 Coquillages Nordiques

9. Développement culturel et social

9.1 Opposition au projet Optilab

10. Aménagement et urbanisme

10.1 Rapport des permis de rénovation et de construction

11. Développement touristique

11.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

12. Administration

12.1 Approbation et paiement des comptes

12.2 Rapport financier

12.3 Autorisation de déplacements

12.4 Aide financière

12.5 Aéroport - Location

12.6 Approbation du logo de la Ville de Forestville

13. Actes législatifs

13.1 Adoption du règlement # 2017-276

14. Affaires nouvelles

15. Période de questions des citoyens

16. Clôture et levée de la séance

Adoption du dernier procès-verbal

R-1703-32

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 14 février 2017 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Mars - Mois national de sensibilisation à l'épilepsie

Je, Micheline Anctil, proclame le mois de mars « Mois national de sensibilisation à l'épilepsie ».



La mairesse informe la population que l'Association Épilepsie Côte-Nord est un organisme à but non lucratif qui aide les personnes atteintes et leurs familles à démystifier l'épilepsie.

Arboriduc

La mairesse rappelle à la population que notre arboriduc a été déclaré « Structure dangereuse » compte tenu de la détérioration très avancées de ses matériaux sur ± 1 km. L'évaluation de la firme expert nous a précisé que les coûts de reconstruction se chiffrait à quelques 5 millions de dollars.

Depuis cette information rendue publique, les citoyens nous ont, pour la plupart, indiqué leur choix de démolir la structure et ce sujet sera discuté au Forum citoyen le 8 avril prochain.

Nous adopterons ce soir une résolution visant l'évaluation de la quantité et de la valeur des poutrelles d'acier en vue de la revente pour compensation des frais inhérents à la démolition.

Revitalisation 1^{re} Avenue / Avenant aux plans et devis R-1703-33

Attendu qu'un mandat a été donné, le 14 février 2017, à la firme Axor, experts-conseils afin de réaliser les plans et devis pour la revitalisation de la 1^{re} Avenue et que ceux-ci ont été déposés le 23 février 2017;

Attendu que le conseil municipal a décidé, entretemps, de profiter des travaux pour refaire l'asphalte;

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de demander à la firme Axor d'intégrer la conception d'une couche d'usure en enrobé bitumineux aux plans et devis déposés et de faire l'analyse des impacts sur l'aménagement proposé et d'en faire le profilage de façon à assurer une bonne transition vers le pavage existant et une conformité des utilités publiques. Il est également résolu d'accepter l'offre de service présentée, le 2 mars 2017, au coût de 4 020 \$ plus taxes applicables.

Revitalisation 1^{re} Avenue / Acquisition terrain R-1703-34

Attendu que le conseil municipal a décidé de procéder à la revitalisation de la 1^{re} Avenue;

Attendu que pour réaliser le projet il y a lieu de procéder à l'acquisition d'une bande de terrain, le long de la 1^{re} Avenue, d'environ 10 m par plus ou moins 250 m;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de procéder à l'acquisition de cette bande située sur le lot 3 498 085 appartenant à Golf et Loisirs, coopérative de solidarité au prix de 5.38 \$ du m² dont la grandeur réelle sera déterminée par les plans de l'arpenteur-géomètre.

Revitalisation 1^{re} Avenue / Mandat arpenteur R-1703-35

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater Jean Roy, arpenteur-géomètre à effectuer la



préparation d'un plan, pour un montant de 1 654 \$ plus taxes applicables, pour l'acquisition d'une bande de terrain, d'environ 10 m par plus ou moins 250 m, située sur le lot 3 498 085 appartenant à Golf & Loisirs, coopérative de solidarité. Il est également résolu d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou la greffière adjointe à signer les documents nécessaires à cette transaction.

Revitalisation 1^{re} Avenue / Mandat notaire

R-1703-36

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater Me Denis Turcotte, notaire, à préparer le contrat à intervenir entre le Golf et Loisirs, coopérative de solidarité et la Ville de Forestville pour l'acquisition d'une bande de terrain située sur le 3 498 085, et ce, conformément aux plans de l'arpenteur-géomètre. Il est également résolu d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou la greffière adjointe à signer les documents nécessaires à cette transaction.

Arboriduc / Mandat

R-1703-37

Attendu que le conseil municipal étudie la possibilité de démanteler l'arboriduc;

Attendu que certaines composantes de l'arboriduc sont récupérables et ont une valeur économique;

Attendu que lors du démantèlement des frais pour la disposition des matériaux contaminés devront être assumés par la Ville de Forestville;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme Axor, experts-conseils afin de déterminer la valeur des matériaux récupérables de l'arboriduc et d'évaluer les coûts pour la disposition des résidus, et ce, pour un montant maximal de 1 000 \$.

Incendie / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Le conseiller transmet à la population le message de prévention de Mme Marie-Pier Dufour, technicienne en prévention des incendies.

Alarme incendie non fondée

Chaque année, le Service des incendies de la Ville de Forestville couvre plusieurs fausses alarmes. Ce type d'appel entraîne des coûts élevés pour les citoyens.

Voici quelques conseils pratiques afin de diminuer le nombre de fausses alarmes et du même coup, les sorties reliées à ces interventions :

1. Bien connaître le fonctionnement de votre panneau d'alarme incendie (indication des zones, accusé réception, remise en marche du système, votre mot de passe, etc.)
2. En cas d'erreur d'activation, appelez immédiatement le service d'urgence (911) afin d'annuler toute fausse alarme.



3. Assurez-vous de bien recouvrir votre détecteur si vous effectuez des réparations, des travaux de peinture avec un fusil à peinture ou tous autres travaux à votre résidence risquant d'enclencher votre détecteur de fumée.
4. Assurez-vous de bien transmettre les informations d'utilisation de votre système (code, numéro de la centrale) lorsque vous mandatez une personne pour la surveillance de votre résidence, lorsque vous quitter pour un voyage ou autre.
5. Lorsqu'une compagnie fait des tests sur votre système d'alarme, assurez-vous de rejoindre la centrale de surveillance afin de l'informer.

Être consciencieux et prudent évite bien des fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre.

Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

La conseillère étant absente, c'est la mairesse qui informe la population des sujets suivants :

Semaine de relâche

La mairesse informe la population que plusieurs activités étaient organisées pour la semaine de relâche, elle mentionne qu'ils y en avaient pour tous les goûts et la participation était excellente. Des félicitations sont adressées aux employés du Service des Loisirs et plus particulièrement à Mme Véronique Lévesque, animatrice en loisirs.

Activités à venir

- > 17 au 19 mars | Tournoi Hockey bottine
- > 25 mars | Exposition de peinture à la salle Armand-Topping
- > 29 mars | Assemblée générale annuelle de la ZEC Forestville
- > 31 mars au 2 avril | Tournoi Hockey défi 4 x 4
- > 2 avril | Fin des activités de glace
- > 8 avril | Forum citoyen

Coquillages Nordiques

La mairesse désire clarifier à la population, une distinction à faire entre les 2 entreprises, soit Mills Aquaculture de Bouctouche (NB) et Coquillages Nordiques de Forestville, qui quant à elle, possède des actifs à Forestville et Les Escoumins.

Mills Aquaculture est en faillite mais l'entreprise Coquillages Nordiques serait épargnée, du moins à ce jour. Cette dernière, travaille à un projet de relance avec un promoteur américain et le comité des partenaires de la MRC Haute-Côte-Nord regarde aussi à une relance sur un modèle de coopération.

Projet Optilab

Le Comité de vigilance Manicouagan - Haute-Côte-Nord a rencontré le président et le président directeur général du CISSS Côte-Nord hier le 13 mars. Nous avons appris que la responsabilité administrative des laboratoires sera transférée au CISSS de Chicoutimi le 1^{er} avril prochain, c'est-à-dire que le personnel des laboratoires relèvera de Chicoutimi.

Toutefois, on nous garantit que personne ne perdra son emploi et que les centres de prélèvements des CLSC et des hôpitaux de la Côte-Nord continueront leur travail.



La réorganisation des services touchera plutôt les analyses des spécimens par les laboratoires et spécialistes de Chicoutimi donc le transport et la destination des analyses de laboratoires. Le Comité suit le dossier de très près.

Opposition au projet Optilab

R-1703-38

Considérant la réforme du système de santé entreprise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) depuis 2015;

Considérant le désir des élus de la Côte-Nord d'assurer à leur population un traitement équitable compte tenu de la géographie de la région tout à fait particulière (1 200 km linéaires);

Considérant l'étendue du territoire de la Côte-Nord et les aléas d'un seul lien routier en toutes saisons, mais particulièrement l'hiver;

Considérant que déjà certains prélèvements effectués sur la Côte-Nord parcourent de grandes distances pour être analysés dans les laboratoires hautement spécialisés;

Considérant que le ministre de la Santé et des Services sociaux a déjà affirmé que le MSSS ne peut faire des économies appréciables sur la Côte-Nord avec le projet Optilab contrairement aux régions périphériques des grands centres;

Considérant que le gouvernement du Québec entreprend une vaste tournée pour échanger avec les élus sur une stratégie efficace permettant d'assurer l'occupation et la vitalité des territoires;

Considérant que chaque ministère, y compris le MSSS, est assujéti à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (c. O-1.3) et doit participer à l'atteinte des objectifs inscrits dans cette loi;

Considérant que les orientations du ministre de la Santé et des Services sociaux dans le dossier Optilab sont en totale contradiction avec la Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires;

Considérant qu'obtenir des services de santé de qualité et de proximité constitue pour le citoyen un élément majeur qui influence son choix de rester ou de partir de sa région;

Considérant que le projet Optilab obligerait le déplacement d'environ 70 % des spécimens prélevés pour analyse vers des laboratoires situés à plusieurs centaines de kilomètres;

Considérant les messages d'inquiétude qui nous sont transmis par les citoyens que nous représentons quant au projet Optilab qui s'annonce pour très bientôt sur la Côte-Nord;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante;

De demander au ministre de la Santé et des Services sociaux de :

- prendre les mesures nécessaires afin de traiter le dossier Optilab sur la Côte-Nord de façon particulière, au même titre que cela a été fait pour les îles-de-la-Madeleine, le



Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James, tout cela en conformité avec la Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires;

- conserver les services de proximité déjà établis, rassurant ainsi la population nord-côtière et l'invitant, par le fait même, à occuper ce territoire magnifique qu'est le nôtre;

De faire parvenir copie de la présente résolution à :

- M. Gaétan BARRETTE, ministre de la Santé et des Services sociaux;
- M. Martin COITEUX, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- M. Pierre ARCAND, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord;
- Conseil d'administration du Centre intégré de santé et des services sociaux de la Côte-Nord (CISSS);
- M^{me} Lorraine RICHARD, députée de Duplessis;
- M. Martin OUELLET, député de Manicougan;
- Maires et mairesses de la Côte-Nord.

Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction de février 2017 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

| SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION FÉVRIER 2017 | | | | | | |
|---|-------------------------|-------------------|-------------------------|------------------|------------|---------------------|
| NOUVELLES CONSTRUCTIONS | | | | | | |
| Descriptions | Janvier et février 2017 | | Janvier et février 2016 | | 2016 | |
| | Permis | Valeur estimée | Permis | Valeur estimée | Permis | Valeur estimée |
| Maison mobiles | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Résidences simples | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 2 | 310 000 \$ |
| Résidences multiples | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Chalets / autres | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 1 | 100 000 \$ |
| Commerces | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Industries | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Autres (institution & gouvernement) | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Total | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 3 | 410 000 \$ |
| RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS | | | | | | |
| Descriptions | Janvier et février 2017 | | Janvier et février 2016 | | 2016 | |
| | Permis | Valeur estimée | Permis | Valeur estimée | Permis | Valeur estimée |
| Résidences simples + maisons mobiles | 4 | 49 000 \$ | 2 | 20 000 \$ | 123 | 855 900 \$ |
| Résidences multiples | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 2 | 5 000 \$ |
| Chalets | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 6 | 73 500 \$ |
| Commerces | 2 | 95 500 \$ | 0 | - \$ | 5 | 630 000 \$ |
| Industries | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Autres (institution & gouvernement) | 0 | - \$ | 1 | 3 000 \$ | 9 | 2 065 500 \$ |
| Démolitions | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Annulé | 0 | - \$ | 0 | - \$ | 0 | - \$ |
| Total | 6 | 144 500 \$ | 3 | 23 000 \$ | 145 | 3 629 900 \$ |

Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Village-relais

Le conseiller informe la population que le dossier de candidature pour les prix Inspirations 2017 concernant les aménagements du Camping de la Baie-Verte sera déposé. Les lauréats seront dévoilés lors du congrès à Maniwaki en mai. Nous validons également pour l'inscription d'un commerce.



Accès plages Boralex

Le conseiller informe la population que la Corporation de Développement touristique a reçu le certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement pour l'installation de la passerelle amovible, les travaux pourront être entrepris pour l'été.

Approbation et paiement des comptes

R-1703-39

Attendu que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été distribués à chaque membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance;

Attendu que le secrétaire-trésorier a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout en accordant la dispense de lecture.

| Description | Montant |
|--|----------------------|
| Comptes payés par prélèvements bancaires | 198 358.78 \$ |
| Comptes payés par chèques | 185 010.71 \$ |
| Comptes à payer | 289 721.54 \$ |
| Total | <u>673 091.03 \$</u> |

Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 28 février 2017 préparé par Mme Linda Ouellet, technicienne en administration.

Autorisation de déplacements

R-1703-40

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser les déplacements suivants :

28 février 2017 | Les Escoumins

- **Mme Anny Gagnon, adjointe administrative**
Rencontre concernant les assurances collectives.

2 mars 2017 | Trois-Rivières

- **M. Marc Pigeon, agent de développement**
Séminaire Aéroport 101.

16 mars 2017 | Québec

- **Mme Micheline Anctil, mairesse, M. Daniel Brochu, directeur général et M. Marc Pigeon, agent de développement**
Rencontre d'information dossier Ariane Phosphate.

22 mars 2017 | Les Escoumins

- **Mme Peggy Bourque-Ouellet, agente de développement municipal**
Rencontre des agents de développement.



30 mars 2017 | Longue-Rive

- **M. Marc Pigeon, agent de développement**
Forum Bioressources HCN.

Aide financière

R-1703-41

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

| Organisme | Activité | Montant |
|-------------------------------|---|-----------------------------------|
| Service de garde école St-Luc | Soirée Western du 6 mai 2017 | Profit du bar selon politique |
| VéloVallée 2017 | Randonnée annuelle de vélo du 16 juillet 2017 | Ouverture du Complexe Guy-Ouellet |

Aéroport - Location

R-1703-42

Attendu que la Ville de Forestville a l'intention de favoriser le développement de son aéroport;

Attendu que pour ce faire, elle doit cesser de louer pour des activités autres que aéroportuaires;

Attendu qu'un engagement a été pris par le conseil municipal pour l'événement annuel « Festidrag »;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

De cesser les locations futures de l'aéroport pour des activités autres que aéroportuaires;

De confirmer à M. Martin D'Anjou que la ville va respecter son engagement de louer l'aéroport 1 fois par année pour son événement annuel « Festidrag », et ce, pour l'année 2017 et les années subséquentes, selon entente entre les parties.

Logo de la Ville de Forestville

R-1703-43



Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver le nouveau visuel du logo de la Ville de Forestville présenté par la firme La Web-Shop, il est également résolu de faire les changements nécessaires dans les prochaines commandes de papeterie, de broderie etc.

Adoption du règlement # 2017-276

R-1703-44

Attendu qu'un avis de motion du règlement # 2017-276 été donné par le conseiller M. Richard Foster lors de la séance du 14 février 2017;

Attendu que la mairesse fait la lecture du règlement;



-3366-

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le règlement # 2017-276 décrétant une dépense et un emprunt de 1 722 259.31 \$ et décrétant des travaux pour la revitalisation de la 1^{re} Avenue. Il est également résolu de fixer la journée référendaire au 28 mars 2017 de 9 h à 19 h.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Johanne Gagnon propose la levée à 20 h 20 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffier